

26 janvier 2010

10.302

**Question Walter Willener****Mycorama: à qui la faute?**

Le Mycorama est en faillite. Mauvaise affaire pour l'Etat qui a cependant agi avec pertinence en ne se précipitant pas financièrement au chevet du moribond. Pour en arriver à la faillite, il est incontestable que des erreurs ont été commises. La folie des grandeurs des initiateurs et promoteurs du projet, les promesses non tenues de soi-disant généreux donateurs, un business plan totalement irréaliste, des objectifs de visiteurs tout aussi irréalistes, etc., la liste est longue. Au niveau de l'Etat, les services chargés de l'examen de ce dossier et du préavis relatif à l'octroi des crédits et des subventions publics n'ont guère été critiques ou curieux sur le peu de sérieux du dossier.

S'il y en a, le Conseil d'Etat entend-t-il sanctionner les responsables internes? S'il n'y en a pas, entend-il faire valoir ses droits par des actions judiciaires contre les responsables externes du projet?